



PROGRAMME DE LA FORMATION de FORMATEURS À LA MÉTHODE « DOLCE© », d'enseignement du piano (ou autres instruments) et de danse aux personnes avec troubles envahissants du développement (autisme, TSA ou troubles psychiques) sur 28 h (soit 4 jours)

Cette formation est proposée en 1 étape.

- **Première session de 28 h sur 4 jours. (horaires : de 10h à 17h)**

Nombre de participants : 10 maximum

Cout de la formation : 800 CHF / personne

Séminaire annuel obligatoire pour échanges de bonnes pratiques et assistance pédagogique.

Pour participer il faut:

- bulletin d'inscription rempli
- acompte
- une lettre de motivation.

Le règlement s'effectue après accord avec les participants.

FORMATEUR : Françoise Dorocq

Françoise DOROCQ, professeur de piano, psychologue, a créé la méthode DOLCE qu'elle pratique depuis plus de 10 ans. Elle a formé plus de 80 professeurs dont une dizaine sont devenus des formateurs en France, en Belgique et au Canada.

Consultante et référente de cette méthode, sa pédagogie est reconnue par tous.

Cette formation est un outil au service des professeurs de musique, de danse, des psychologues ou de tout intervenant auprès de ces personnes porteuses de handicap à cause de TSA ou de troubles psychiques.

- Elle sera la pédagogie de base sur laquelle chacun pourra adapter ou associer ses propres expériences et ses propres recherches.
- Elle permet d'associer les acteurs à sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation.
- Elle met le « formé » au centre de sa propre formation pour susciter l'adhésion et la demande de formation
- Selon le principe du donnant/donnant, elle favorise le renforcement des capacités
- Elle autorise la différenciation des formations en regard des publics concernés et des types de handicaps
- Elle permet l'intégration, dans un centre de formation européen, de dispositifs de formation existants déjà pour faciliter la cohérence de l'ensemble selon le principe de l'échange des bonnes pratiques.

OBJECTIFS:

La formation professionnelle proposée s'adresse à des musiciens ou intervenants désireux d'accompagner la pratique musicale et la danse auprès des personnes en situation de handicap psychique ou développemental. Le programme proposé est au service du projet professionnel des stagiaires, il a pour objectif d'appréhender l'environnement spécifique de la pratique artistique dans un rapport à la pédagogie, à la transmission et à l'accompagnement auprès de ce public empêché.

PUBLIC CONCERNÉ :

Les personnes travaillant sur des projets "culture pour tous" dans le cadre d'écoles de musique ou de lieux de pratiques (locaux de répétition, salles de diffusion, centres socioculturels...) et les musiciens et danseurs engagés dans une activité artistique qui souhaitent acquérir les outils pédagogiques et méthodologiques dans une perspective de diversification des activités ou de reconversion professionnelle.

PROGRAMME :

- Introduction à la question des pédagogies et de la transmission
- L'accompagnement, un principe pédagogique.
- Poser un diagnostic pour un accompagnement pédagogique
- Le face à face pédagogique, le cours d'instrument et de danse dans le dispositif pédagogique (transmission, analyses des pratiques, ateliers).
- La prise en compte des nouvelles technologies dans le processus pédagogique (la MAO, le numérique et les logiciels adaptés (atelier)
- La transmission orale (atelier et mises en situation).
- La pédagogie DOLCE© auprès des enfants, des adolescents et des adultes

Programme formation 28 h**ACCUEIL****1er jour****Questionnaire aux participants (Metaplan)****Objectifs de la méthode Dolce****Nosologie de la pathologie****Comprendre l'autisme****Définitions de l'autisme****A/Altération qualitative des interactions sociales****B/Altération qualitative de la communication verbale et non verbale.****C/restriction de champs des activités et des intérêts****Adualisme et conséquences****Quand diagnostiquer l'autisme ? Comment le prendre en charge****Ce que les enfants autistes aimeraient que vous sachiez**

2^eme jour

Les troubles envahissants du développement

A/autisme dit de « Kanner »

B/l'autisme de haut niveau

C/le syndrome d'Asperger

D)les autres troubles psychiques

E/ quels sont-ils ?

F) Pourquoi appréhender les approches numériques ?

G) Rencontre avec des personnes avec TSA

3^eme jour :

Les dix commandements du professeur pour personnes autistes

La Méthode (ce qui suit sera filmé)

A/grilles d'évaluation

B/l'interaction sociale

C/comment aborder la personne

D/découvrir les doigts et les mains, le corps

E/découvrir ce que l'on peut en faire

F/quelques exercices

G/comment procéder

H/aller plus loin

I/le rythme

4^eme jour

Suite des jeux de rôles

Projection et commentaires des séquences filmées

Conclusion

Toutes ces étapes s'accompagnent de

- questions réponses
- et de projections vidéos sur les sujets abordés.
- Mise en situation
- jeux de rôles

Des films sont ensuite réalisés à partir des exercices pratiques et chacun des formateurs devient acteur d'un jeu de rôles où il est alternativement l'élève atteint d'autisme et le professeur.

Ensuite, ces films sont commentés par le formateur et les participants.

Après chaque session de formation, les formateurs sont aptes à enseigner le piano ou autres pratiques instrumentales ou corporelles aux personnes avec autisme. Afin de protéger la qualité de la pédagogie, APTE organise un suivi pédagogique et des séminaires annuels obligatoires.

Une attestation de formation autorisant le formateur à pratiquer l'enseignement du piano ou autres instruments est délivrée à chaque personne ayant satisfait aux évaluations demandées, en qualité de praticien de la Méthode Dolce.

La Directrice: Françoise Dorocq (auteur de la méthode Dolce)

2 rue Wilfrid Laurier 75014 Paris - 06 74 94 75 58 - www.apte-autisme.net

A **P** **T** **E**

A U T I S M E



METHODE DOLCE©



Fondation
Orange